

Premiers enseignements de la mise en œuvre de la nouvelle politique régionale fédérale

Point de vue du canton de Vaud

Conférence des Régions – Conférence annuelle du 9 octobre 2008

Véronique Martrou - Service de l'économie, du logement et du tourisme
Rue Caroline 11 – 1014 Lausanne – Tel : 021.316.60.12

Les principaux points abordés

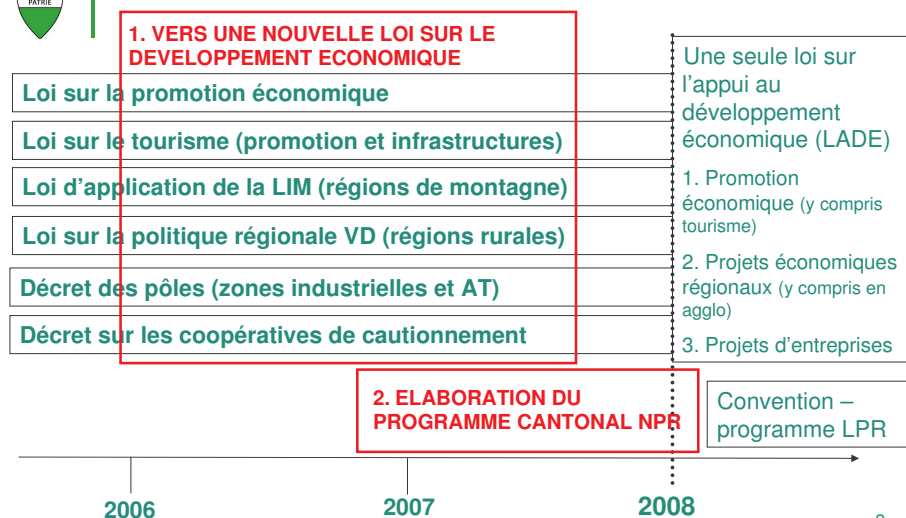
La mise en place la NPR dans le canton de Vaud

La collaboration canton - Régions pour l'élaboration du programme cantonal

Les premiers projets cofinancés par la LPR

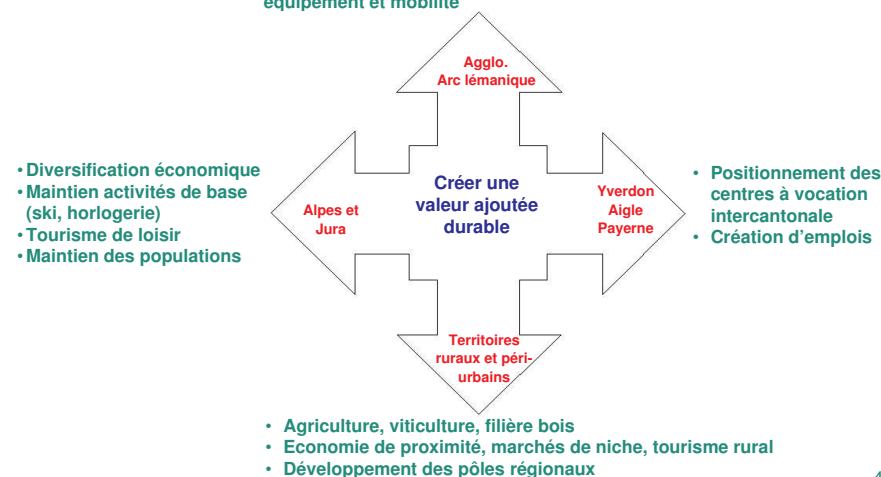
Les premiers enseignements à tirer

La LPR : une opportunité pour réviser les lois économiques cantonales



Les buts/principes de la LADE : un outil précieux pour élaborer le programme cantonal NPR

- Valorisation du transfert de technologie / hautes écoles
- Tourisme d'affaires
- Acquisition de nouvelles activités à vocation internationale : équipement et mobilité



Les étapes d'élaboration du programme cantonal de mise en œuvre de la LPR

- **Fin 2006** : définition des forces/faiblesses/menaces/opportunités des territoires vaudois et identification des enjeux par le canton
- **Janvier à avril 2007** : recueil des objectifs et projets des Régions, des organismes économiques faïtiers et des services de l'Etat concernés
- **Mars 2007** : rencontre individuelle avec toutes les Régions
- **Mai 2007** : Rédaction du programme cantonal, courte consultation et finalisation
- **Juin 2007** : Adoption du programme par le Conseil d'Etat (volet cantonal, volet intercantonal CDEP-SO et volet transfrontalier)

5

Les étapes pour la signature de la convention-programme

- **Fin octobre 2007** : premier feed-back du seco : évaluation globale et montants financiers accordés
- **Nov-déc 2007** : travail autour du contenu de la convention-programme
- **Janv-mars 2008** : procédures internes VD pour l'adoption d'une convention-programme, outil de la RPT
- **Avril 2008** : Signature de la convention-programme par le Conseil d'Etat et le Seco (volet intercantonal CDEP-SO, volet transfrontalier bassin lémanique et volet cantonal)

6

Les montants financiers accordés par la Confédération pour 2008-2011

	Fonds perdu	Prêts
Volet cantonal <u>VD</u>	6'400'000.-	25'000'000.-
Volet intercantonal de la <u>CDEP-SO</u>	10'332'000.-	
Volet transfrontalier <u>Bassin lémanique</u>	4'260'000.-	

7

Les décisions LPR déjà prises en 2008

- **Volet intercantonal CDEP-SO (= projets des cantons »)**
3 plateformes intercantionales (BioAlps, ITC Cluster, Micronarc)
2 réseaux de transfert de technologies (CCSO et Alliance)
 - **Volet cantonal**
 - Réorganisation des offices du tourisme dans le Nord vaudois**
 - Programme de diversification touristique dans les Alpes vaudoises**
Soft : chef de projet – lancements de manifestations
Infrastructures : Espace nordique, Bike Park
 - Création d'un technopôle de microsoudure à Sainte-Croix**
Soft : mesures organisationnelles pour le démarrage
Infrastructures : construction d'un premier bâtiment
 - Appui aux organismes régionaux**
Maintien du cofinancement comme en 2007
Redéfinition des missions et cofinancements des Régions
- Total aides à fonds perdus VD : 450'000.-**
Total des prêts VD : 1'200'000.-

8

Les premiers enseignements à tirer - I

Préambule : cas spécifique du canton de Vaud

La mise en vigueur de la loi cantonale sur l'appui au développement économique a éclipsé la NPR dans le canton de Vaud

Elaboration des programmes cantonaux et de la convention-programme :

Une forte marge de manœuvre pour les cantons ... qui a été grandement appréciée

Un effet positif sur la coordination au sein de la Suisse occidentale ... qui se poursuit pour la mise en œuvre (coordination des volets cantonaux)

Une absence de partenariat canton – Confédération qui empêche une discussion de fond et un partage d'expériences

Un contrat dont la rédaction laisse paraître un avantage pour la confédération qui est mal passée juridiquement et politiquement dans le canton de Vaud

« Le jeu en vaut-il la chandelle ? » ... la mise en œuvre le dira !

Les premiers enseignements à tirer - II

Rôle des Régions dans les programmes cantonaux et les nouveaux projets

Un fort engagement des régions vaudoises à participer à l'élaboration du programme cantonal

Plus de stratégies/projets de développement économique dans les régions de montagne que dans les régions rurales

Une difficulté des régions à regarder l'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée

Un travail à l'échelle économique pertinente à amplifier

Relativement peu de projets par rapport aux millions annoncés par les régions

Un effet connexe de la NPR : un renforcement des politiques cantonales et intercantionales, avec des projets des cantons ... duquel les Régions sont exclues